



Observatoire Economique et Statistique d'Afrique Subsaharienne

**ATELIER DE FORMATION SUR LES TECHNIQUES DE PRODUCTION RAPIDE
DES PUBLICATIONS CONJONCTURELLES**

Bamako, 09-12 février 2009

**ORGANISATION ET GESTION D'UN SYSTEME DE SUIVI CONJONCTUREL DE
L'ECONOMIE**

**Réalisé par :
Djoret BIAKA TEDANG
Expert macroéconomiste**

ORGANISATION ET GESTION D'UN SYSTEME DE SUIVI CONJONCTUREL DE L'ECONOMIE

Le délai de production de l'information est un enjeu important dans le domaine du suivi de la conjoncture et fonde la spécificité de ce domaine. La question de l'organisation de la production est, de ce point de vue, aussi essentielle que celle de la robustesse des méthodologies utilisées.

Cette communication aborde la question de l'organisation et de la gestion d'un système de suivi conjoncturel de l'économie qui soit en mesure de répondre aux besoins des utilisateurs en matière d'actualité de l'information produite tout en garantissant sa fiabilité. Elle se fonde sur l'idée qu'une dichotomie doit exister entre un certain nombre de processus, notamment entre la fonction production et la fonction analyse, entre l'analyse et la diffusion, etc. Elle propose des pistes d'amélioration de la programmation des activités, notamment celles permettant de renforcer la qualité et la robustesse des résultats.

SOMMAIRE

PROBLEMATIQUE.....	3
I. PLUSIEURS DIMENSIONS DANS LE SYSTEME D'INFORMATION CONJONCTURELLE METTRE EN PLACE.....	3
II. UNE NECESSAIRE DICHOTOMIE ENTRE LA FONCTION PRODUCTION, LA FONCTION ANALYSE ET LA FONCTION DIFFUSION	5
III. UNE PROGRAMMATION MINUTIEUSE DE L'ACTIVITE DE PRODUCTION	7
IV. UNE DEFINITION DES REGLES EN MATIERE D'EXACTITUDE, DE FIABILITE ET DE DIFFUSION DE L'INFORMATION	7
1. Des règles au niveau national	7
2. Des règles au niveau sous-régional	9
V. CONCLUSION : DES PROGRAMMES D'AMELIORATION A INSERER DANS LES SNDS	9

PROBLEMATIQUE

L'analyse conjoncturelle constitue une discipline et une pratique du statisticien et de l'économiste, dont les objectifs se situent à trois niveaux distincts et complémentaires :

- diagnostic de l'état présent de l'économie ;
- analyse des facteurs explicatifs des fluctuations de l'économie ;
- prévision de l'économie à un horizon relativement court, et ceci tant à un niveau agrégé que sectoriel.

Cette triple dimension donne à ce domaine, à la fois de la statistique et de l'économie, une spécificité toute particulière parmi les outils de gestion de l'économie nationale. En effet, l'analyse conjoncturelle part des faits récents et ambitionne de prévoir le présent, c'est-à-dire l'instant même où les analyses sont mises à la disposition des utilisateurs. S'il lui faut développer des méthodes et indicateurs à même de garantir l'actualité de l'information produite, l'organisation de la production de l'information constitue également un autre challenge qu'il convient de relever. C'est d'ailleurs souvent le seul moyen qui reste pour réduire les délais tout en préservant la fiabilité de l'information, lorsque les méthodologies ont été optimisées.

Cette dimension de l'organisation des systèmes de suivi de la conjoncture économique constitue un des maillons faibles dans les dispositifs de suivi de la conjoncture économique dans les Etats membres d'AFRISTAT. En effet, le dispositif de suivi de la conjoncture dans les Etats, son champ, de même que les interactions entre les éléments de ce dispositif ne sont pas clairement définis. A l'intérieur du système, on peut constater que les procédures ne sont pas clarifiées. Au-delà des problèmes liés à la disponibilité des statistiques, ces systèmes de suivi de la conjoncture se caractérisent par leurs inconsistances dans le temps (se traduisant par des arrêts de production, des doublons, etc.) et dans les retards importants dans la mise à disposition de l'information conjoncturelle.

Si des voies d'amélioration de l'actualité sont à rechercher dans les méthodologies, il n'en demeure pas moins que l'organisation des systèmes de production des données conjoncturelles doit inévitablement être rationalisée pour atteindre les résultats escomptés. Plusieurs dimensions doivent être explorées. Il convient tout d'abord de relever que le système d'informations conjoncturelles se doit d'avoir plusieurs dimensions.

I. PLUSIEURS DIMENSIONS DANS LE SYSTEME D'INFORMATION CONJONCTURELLE

L'analyse économique conjoncturelle a pour objet essentiel de « prévoir le présent ». Cette expression, paradoxale, traduit le fait que les délais d'obtention de l'information et de compréhension de ces informations rendent pratiquement impossible d'appréhender en temps réel la situation et les tendances de l'activité économique d'un pays. Il est donc nécessaire d'élaborer un dispositif d'observation rassemblant le maximum d'informations pertinentes pour suivre l'évolution récente de l'économie, et d'organiser un système d'analyse pour mettre en cohérence et interpréter en tendance les informations recueillies.

En s'efforçant de faire apparaître les tendances instantanées à l'œuvre dans l'économie, ce système d'analyse permet de détecter précocement les problèmes auxquels celle-ci se trouve confrontée et d'alerter en conséquence les responsables de la politique économique (autorités

financières, banques centrales, autorités d'intégration sous -régionale, responsables sectorielles, etc.). La difficulté est qu'une telle détection est d'autant plus utile à ces acteurs qu'elle est précoce, la rendant de ce fait plus fragile.

Le dispositif d'observation à mettre en place devrait donc avoir au minimum deux dimensions :

- Couvrir le maximum de processus économiques : production, prix, consommation, investissement, monnaie, etc. ;
- Comprendre des indicateurs qui couvrent l'horizon temporel, objet de l'analyse conjoncturelle, c'est-à-dire : le passé récent, le présent et le futur proche.

L'un des moyens permettant d'atteindre cet objectif, en particulier pour faire de l'analyse conjoncturelle un outil d'alerte précoce, est de construire des indicateurs avancés de la conjoncture économique.

Les indicateurs conjoncturels avancés sont des séries chronologiques descriptives donnant des informations anticipées qui servent d'outils d'analyse et de prévision (principalement macroéconomique). Ils sont axés sur les tendances et les mouvements de court terme des agrégats économiques et financiers dans le pays considéré.

Les indicateurs avancés peuvent consister en données publiées ou en mesures dérivées des données et peuvent concerner des pays, des régions, des secteurs ou des branches d'activités.

La construction d'indicateurs avancés, notamment grâce aux enquêtes qualitatives de conjoncture, constitue une alternative intéressante au problème de l'actualité de l'information. En effet, pour les utilisateurs, la finalité de l'analyse conjoncturelle repose exclusivement sur sa capacité à contribuer à la prise de décision. Un système d'information conjoncturelle qui serait dépourvu d'indicateurs avancés, même s'il est efficient du point de vue des délais de publication, ne fournirait un éclairage que sur le passé ou le présent à partir des principes et des modèles de séries temporelles. Or, un système d'indicateurs avancés de la conjoncture économique produira de facto une information qualitative sur les tendances présentes et futures, qui sont essentielles pour les utilisateurs.

Une première étape de la rationalisation de l'utilisation des statistiques conjoncturelles disponibles serait de situer chaque série disponible par rapport aux trois dimensions temporelles : indication sur le passé récent (période de l'observation) ou le futur (présent ou future proche).

En outre, la rationalisation de la dimension couverture des processus économiques procède par un examen de la qualité des séries disponibles à fournir une information de qualité pour chaque processus économique (production, inflation, consommation, etc.). Il peut s'avérer que certains indicateurs par exemple ne donnent aucune information fiable sur aucun processus économique. Par contre, il peut arriver qu'un indicateur contienne plusieurs informations à la fois. Il peut même se trouver que, présentée sous une autre nomenclature, une statistique constitue une mine d'informations pour analyser plusieurs processus et prévoir le futur proche. C'est par exemple le cas de l'indice de la production industrielle qui peut être présentée par branche d'activités, mais aussi selon les regroupements suivants :

- Par finalité du produit
 - o produits pour consommation finale ;
 - o produits pour consommation intermédiaire
 - o produits mixtes

- par destination

C'est également le cas pour les statistiques du commerce extérieur qui, présentées de manière judicieuse, renforce la compréhension des anticipations des agents économiques.

De tels regroupements, plus globaux, peuvent être particulièrement intéressants pour les petites économies, dans le but notamment de respecter le secret statistique.

Le renforcement du système d'information ne se ferait ainsi prioritairement que pour les processus économiques qui ne sont couverts par aucun indicateur conjoncturel.

L'examen, l'identification et le classement des indicateurs suivant les processus économiques peuvent permettre de pallier les retards ou l'absence d'un indicateur donné par l'exploitation d'un autre classé dans la même grille.

II. UNE NECESSAIRE DICHOTOMIE ENTRE LA FONCTION PRODUCTION, LA FONCTION ANALYSE ET LA FONCTION DIFFUSION

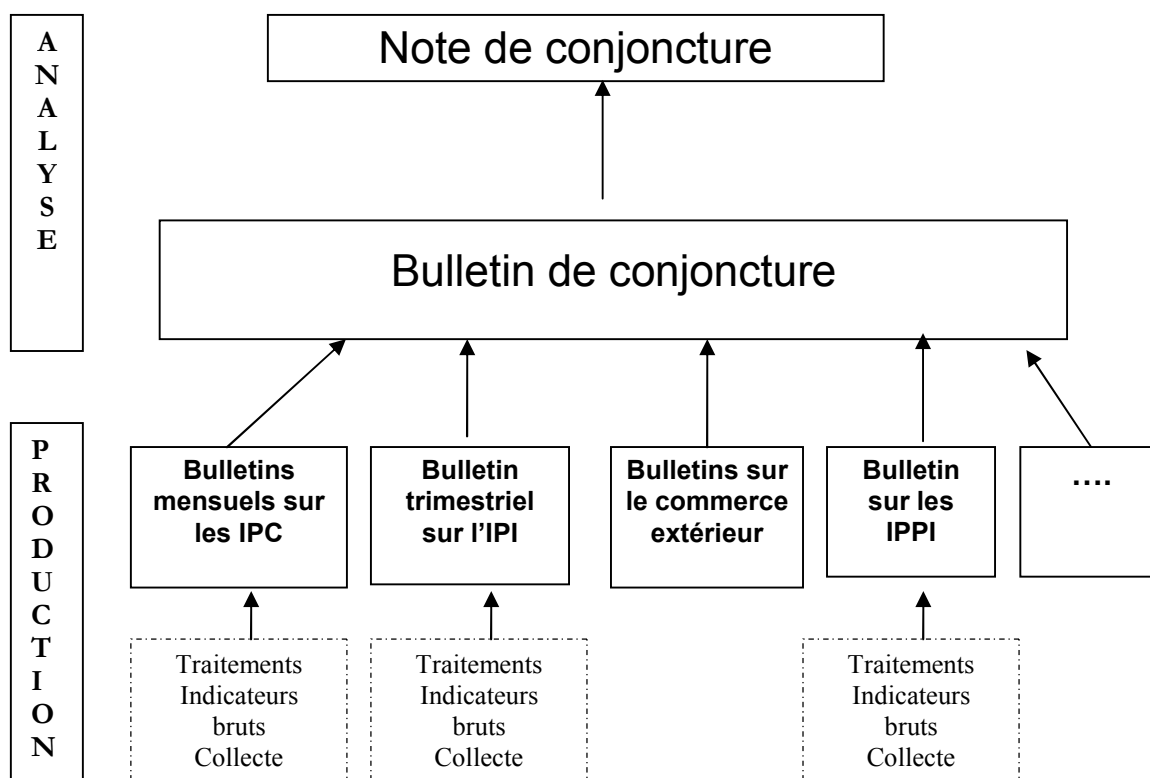
Dans les Etats membres d'AFRISTAT, la fonction production des données conjoncturelles se trouve la plupart du temps intégrée dans la fonction synthèse conjoncturelle. Mis à part l'indice des prix à la consommation et les statistiques du commerce extérieur produits par des services spécifiques de l'institut national de la statistique, les autres indicateurs relèvent souvent du même service qui a en charge des bulletins et note de conjoncture. D'ailleurs, ces publications constituent souvent le seul canal de diffusion de ces indicateurs.

Cette situation se traduit par deux facteurs qui influencent considérablement l'élaboration et la mise à disposition dans les délais du diagnostic conjoncturel :

- d'une part, il devient indispensable de mener une analyse fine (qui reste alors descriptive) de chaque indicateur, y compris de ses décompositions dans la nomenclature de diffusion. Du coup, les publications conjoncturelles deviennent épaisses et les délais pour leurs publications deviennent longues ;
- d'autre part, les analyses restent descriptives. L'activité de production statistique prenant le pas sur l'analyse, la note de conjoncture devient une compilation des analyses descriptives des différents indicateurs. Le diagnostic conjoncturel est élaboré de manière rapide, en dehors de tout travail de décomposition des séries (en tendance, saisonnalité, etc.).

Il y a lieu donc de séparer la fonction production de la fonction analyse¹. L'architecture d'un système de suivi de la conjoncture économique prenant en compte ces dimensions est présentée sur le graphique ci-dessous.

¹ La fonction analyse pourrait cependant comprendre des travaux d'estimation et de certains calculs.



Ces deux fonctions peuvent éventuellement être réunies au sein d'une même administration même si la fonction analyse pourrait se trouver plus valorisée auprès d'une direction de la prévision. Dans tous les cas, le suivi conjoncturel de l'économie doit être effectué en étroite liaison avec l'équipe chargée de l'interprétation des résultats. En particulier, les bases de données renfermant tous les indicateurs doivent se trouver de part et d'autre.

A l'intérieur de la fonction analyse, une organisation est nécessaire. Chaque note de conjoncture doit être sous la responsabilité entière d'un « rédacteur en chef ». Ce dernier est à la fois responsable du contenu statistique, de l'analyse économique, de la fabrication matérielle et de la diffusion. Compte tenu de la lourdeur du travail nécessaire à la préparation d'une note de conjoncture, le rédacteur en chef doit absolument décentraliser par chapitre les tâches nécessaires (si les effectifs le permettent). Ainsi, chaque chapitre peut être confié à un cadre du service qui a alors les responsabilités suivantes :

- rassembler les informations relevant de ce chapitre (information chiffrée issue des bases de données, mais également informations qualitatives rassemblées en permanence) ;
- proposer au rédacteur en chef les tableaux et graphiques qu'il juge utiles pour ce chapitre, en soumettant des projets précis ;
- rédiger une première version qu'il soumettra au rédacteur en chef.

La fonction diffusion devrait également être séparée des précédentes fonctions. Cette dernière fonction devra cependant être bien informée des enjeux et contraintes liés au suivi de la conjoncture économique. Elle doit être au courant du calendrier de publication et être en mesure d'anticiper, notamment sur les actions nécessaires à l'édition à l'imprimerie des publications conjoncturelles. Mais, la diffusion doit d'abord donner la priorité à l'actualité de l'information conjoncturelle au-delà de toutes les autres considérations, notamment

d'esthétique. Dans ce contexte la diffusion se doit d'utiliser les nouvelles technologies de l'information et de la communication, notamment une liste de distribution électronique, les sites Internet. Un fichier d'adresses électroniques des destinataires, bien gérées permet de réduire les délais liés à la manipulation et à l'expédition des publications.

III. UNE PROGRAMMATION MINUTIEUSE DE L'ACTIVITE DE PRODUCTION

Chaque service producteur de l'information conjoncturelle doit disposer d'un calendrier précis des activités. Ce calendrier devra couvrir les activités de préparation de la collecte, la collecte, le suivi de la collecte, la saisie des données, les estimations des données manquantes, l'estimation provisoire des indicateurs, l'analyse des résultats, la validation et la diffusion.

Chaque agent du service doit savoir exactement quelle activité elle doit mener à chaque instant du processus de production. Le partage des tâches doit donc être minutieusement et équitablement réalisé.

Par ailleurs certaines tâches nécessitent la collaboration d'autres services de l'institut. Ces tâches doivent être bien analysés et les programmes de travail connus de ces services. Trois activités doivent particulièrement être examinées : la préparation de la collecte, la validation et la diffusion de la publication.

Pour les activités de préparation de la collecte par exemple, le responsable du service doit prendre en compte les délais de mise à disposition de tous les matériaux nécessaires à la collecte : rames de papier, carburant, véhicules, perdiems, etc. Le chef de service doit s'accorder avec le service concerné pour qu'à son niveau, ces tâches soient également minutieusement préparées et suivis.

En ce qui concerne la validation des données, qui relève de la hiérarchie, les procédures claires doivent être définies, notamment en cas d'indisponibilité du titulaire. Les publications doivent être soigneusement lues afin de le débarrasser de toute ambiguïté et fautes orthographiques et grammaticales. Au besoin, une note devra accompagner la publication, précisant entre autres, la date à laquelle le document devra être diffusé.

En matière de diffusion, le responsable technique de la publication doit s'assurer que des dispositions sont prises à temps pour la duplication et la distribution des documents papiers. Il doit veiller à ce que les destinataires reçoivent effectivement la publication. Un soin particulier doit être accordé aux répondants aux enquêtes, aux principaux utilisateurs et à la presse.

IV. UNE DEFINITION DES REGLES EN MATIERE D'EXACTITUDE, DE FIABILITE ET DE DIFFUSION DE L'INFORMATION

1. Des règles au niveau national

La prise en compte des besoins de fournir une information de qualité aux utilisateurs dans les délais implique la prise d'importantes décisions sur la chaîne de production des données, en matière de taux de réponse « acceptable », de révision des données publiées, de méthodes d'estimation des données manquantes et de moyens de communication des résultats.

Une règle commune à l'ensemble des indicateurs n'est pas indiquée. Toutefois, l'institut national de statistique devra adopter une politique générale en matière d'exactitude et de fiabilité qui permette à tous les services d'adopter des procédures de travail, indépendamment des goûts et compétences individuels. Certains auteurs attribuent notamment la plus grande

actualité des publications conjoncturelles des Etats-Unis par rapport à l'Union Européenne au fait que les premiers ont mis en place des directives pour la publication des principaux indicateurs économiques trimestriels (ou de périodicité plus grande).

De telles directives devraient contenir des dispositions visant à préserver la valeur des indicateurs et à faire un compromis entre la rapidité de publication et la précision :

- le délai de publication : l'intervalle compris entre la fin de la période de référence et la date de publication des indicateurs doit être aussi bref que possible ;
- des normes sur les taux de réponse pour chaque enquête de conjoncture. Ces normes peuvent traiter de divers aspects. Le premier aspect de ces normes sur la conception des enquêtes peut stipuler par exemple qu'une enquête doit être conçue pour que les paramètres visés soient respectés. Le deuxième aspect peut porter sur le niveau acceptable de taux de réponse à une enquête et les moyens de l'obtenir. Le troisième aspect peut avoir trait aux imputations en cas de non-réponse à des questions.
- le calendrier de publication : l'institut national de la statistique et les autres services statistiques sectoriels doivent publier chaque année un communiqué de presse qui donne la date de publication prévue pour les principaux indicateurs économiques durant l'année à venir.. Si, en raison de circonstances particulières et imprévues il est nécessaire de modifier une date de publication après publication du calendrier global, l'organisme concerné doit annoncer et justifier la modification dès qu'elle est connue. En outre, lors de chaque publication d'un indicateur économique principal, on doit annoncer la date de la prochaine publication et, lors de la dernière publication de l'année civile, on doit indiquer le calendrier de l'année civile suivante.
- la méthode de publication : l'organisme responsable doit publier un communiqué de presse si cela permet d'accélérer sensiblement la diffusion publique de l'indicateur.
- la publication d'estimations préliminaires et de révisions : pour déterminer le moment de la publication d'un indicateur, l'organisme concerné doit faire un compromis entre la précision et la rapidité. Il lui est conseillé de ne pas trop différer la publication de renseignements nécessaires pour évaluer la situation économique actuelle en exigeant trop de précision des estimations préliminaires.

Les organismes devraient appliquer les directives suivantes pour la publication et l'évaluation des indicateurs préliminaires et des révisions :

- 1) Indiquer clairement si les chiffres sont préliminaires ou révisés.
- 2) Ne publier les révisions systématiques des indicateurs économiques principaux qu'à l'occasion des dates de publication prévues au calendrier.
- 3) Si la différence entre un chiffre préliminaire et un chiffre définitif est importante par rapport à la moyenne, prendre des mesures pour améliorer l'exactitude de l'estimation préliminaire ou différer sa publication jusqu'au moment où l'on peut faire une estimation plus fiable.
- 4) Si les estimations préliminaires sont systématiquement trop hautes ou trop basses (c'est-à-dire si les révisions se font toujours dans le même sens), prendre des mesures correctives.
- 5) Publier simultanément les révisions dues à des causes ordinaires, comme l'établissement des points de référence et la mise à jour des facteurs saisonniers.
- 6) Expliquer en détail et publier dès que possible les révisions extraordinaires.

2. Des règles au niveau sous-régional

Les institutions d'intégration devraient également mettre en place en leur sein et pour les besoins d'harmonisation, des règles en matière d'exactitude et de fiabilité.

Dans le but de produire des données sous-régionales fiables, des règles devraient être édictées pour l'estimation des données manquantes, pour la publication et l'évaluation des indicateurs préliminaires et des révisions.

Etant donné les problèmes que pose l'hétérogénéité des dates de publication entre différents pays, les organisations sous-régionales peuvent également édicter des règlements qui permettent de faire publier par les Etats les données selon un calendrier commun, le plus rapproché possible.

V. CONCLUSION : DES PROGRAMMES D'AMELIORATION A INSERER DANS LES SNDS

La situation actuelle, caractérisée par l'hétérogénéité des dates de publication entre Etats et par la longueur des délais peut être améliorée autant par l'adoption de méthodologies adaptées que par une recherche de l'efficacité dans l'organisation de système de suivi de la conjoncture économique. Parmi les pistes à explorer, il convient de souligner en particulier la séparation des tâches de production, d'analyse et de diffusion, l'utilisation des nouvelles technologies de l'information (réseau informatique, Internet, etc.) mais surtout l'adoption d'une politique générale en matière de fiabilité et d'exactitude, tant au niveau national que sous-régional. Il importe également de souligner que les efforts tendant à améliorer l'actualité doivent concerner tout le système de production des données conjoncturelles et porter également sur les questions de couverture (temporelle et des processus) des données. Face à l'évolution rapide du tissu économique, il importe aussi de faire une programmation efficace des activités de révision des indicateurs existants, car cette évolution rapide a tendance à détériorer les taux de réponse pour des indicateurs produits sur la base d'échantillons fixes. Les Stratégies nationales de développement de la statistique des Etats membres devraient ainsi intégrer un objectif clair en matière de renforcement de la qualité du dispositif de suivi de la conjoncture, de fiabilité des données et d'actualité des informations produites.